

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE COMMUNALE DE LA MAIRIE :  
le jeudi 6 septembre 2018 à 20 heures précises.**

**A Servoz, le 1<sup>er</sup> septembre 2018.**



**Monsieur le Maire,**

**Nicolas EVRARD.**

## Ordre du jour :

### *Session ordinaire*

- **Approbation des comptes-rendus des deux dernières séances**
- **Etat civil**
- **Elections municipales complémentaires les 7 et 14 octobre 2018 - nouvelle répartition du Conseil Communautaire de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc**
- **Urbanisme :**
  - ◆ Autorisations d'urbanisme
  - ◆ Renoncements au droit de préemption urbain
- **Affaires administratives et financières :**
  - ◆ Autorisation de tournage d'un téléfilm pour la période du 23 au 25 août 2018 – convention avec la société JLA Productions
  - ◆ Approbation du plan de désherbage communal
  - ◆ Mise en location du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie – bail professionnel avec la société Green Wolf
  - ◆ Approbation de la convention d'animation des temps extra scolaires par des intervenants non municipaux
  - ◆ Approbation de la convention relative à la mise à disposition de la salle de motricité pour une activité de stretching postural pour l'année scolaire 2018/2019
  - ◆ Renouvellement des conventions pour la mise à disposition de la salle de motricité de l'école et de la salle des fêtes Jean Morel avec les associations pour l'année scolaire 2018/2019
  - ◆ Remboursement de frais avancés par le Maire
  - ◆ Participation à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie
  - ◆ Transfert de la compétence nordique : activités nordiques et pistes de ski de fond à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
  - ◆ Prise en charge financière par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc de la compétence nordique – impact sur les attributions de compensations
  - ◆ Avenant aux conventions de mise à disposition des locaux avec la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
  - ◆ Avis de la Commune sur le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve 2
- **Questions et informations diverses**